

Rapport de gestion du CONSEIL d'ADMINISTRATION à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les Comptes clos le 31 décembre 2011

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Conformément à nos statuts, nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de l'ACA durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice. Notre exposé se fera sur la même trame de rédaction que lors des AG précédentes pour montrer une continuité certaine:

L'Assemblée Générale Ordinaire aura à se prononcer par vote sur :

1. le bilan des actions 2011,
2. les comptes de l'exercice clos le 31.12.2011,
3. les perspectives et les projets de l'Association en 2012,

L'Assemblée Générale Ordinaire aura aussi à procéder à l'élection :

1. du tiers des Administrateurs à renouveler,
2. du Président de l'Association pour les trois ans qui viennent.

Notre Association est liée au ministère de l'Agriculture par une convention qui dicte six grandes missions. Dans tout ce qui suit vous pourrez vérifier que nous sommes en adéquation avec ces missions :

- Regrouper et représenter les éleveurs
- Siéger à la commission de stud-book de la race et y déterminer la politique d'amélioration de la génétique.
- Opérer la sélection des reproducteurs
- Elaborer et conduire des programmes d'élevage selon les besoins,
- Organiser ou contribuer à l'organisation de concours d'élevage ou de manifestations susceptibles d'aider au développement de la race.
- Promouvoir la race arabe et les chevaux d'endurance.

Ce rapport s'établira en deux points :

- le premier : Le rapport de gestion du CA et les actions réalisées en 2011.
- le second : Présentation des projets pour 2012.

Première partie : **Rapport de gestion 2011**

Notre exposé se fera en trois parties

- Le travail de l'ACA parmi les structures et institutions qui nous environnent
- Actions de valorisation du cheval d'endurance
- Actions de valorisation du cheval arabe

A) Actions Générales de l'ACA

A.1 Fonctionnement de l'ACA

➤ Structure

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2010, la séparation des deux domaines de compétences : le cheval arabe et le cheval d'endurance a été validée. L'ACA a donc deux facettes: une **association de race**, ayant pour objet la valorisation du cheval de pur et de demi sang arabe et aussi une **association de discipline** ayant pour objet la valorisation du cheval d'endurance. Cette dualité se retrouve dans le fonctionnement de l'ACA qui a deux vice-présidents et deux commissions, la commission Endurance présidée par Nicolas Blot d'une part et commission Cheval Arabe présidée par Eric Gear d'autre part. Chacune de ces commissions prend ses décisions et organise ses actions de façon autonome, dans le respect du budget imparti et d'une évidente cohésion nécessaire.

Le CA, dans sa grande sagesse, a manifesté sa volonté que le nombre des administrateurs représentant les deux courants soit le même (6 administrateurs de part et d'autre). Merci d'être attentif à cela au moment de voter. Cette année, le renouvellement se fait par 3 administrateurs pour endurance et 2 pour le cheval arabe.

➤ Organisation du travail

Pour les dossiers variés que nous conduisons, nous sommes organisés en groupes de travail. Ceux-ci ont une durée limitée à la réalisation de leur mission. Ils sont composés d'élus, *ce qui confère sa légitimité au groupe*, et éventuellement, de personnes extérieures sollicitées pour leur expertise. Les conclusions des travaux de ces groupes sont soumises au vote du Conseil d'Administration. Parmi les sujets traités par ces groupes, on peut citer : les indices et la recherche, les concours d'élevage, le PEE, les étalons endurance, la formation des juges, le show, le PEA, la catégorisation des étalons, le Championnat de France et le CPCAS ou comité de pilotage du cheval arabe de sport.

➤ Démarches pour les subventions

La dotation de l'ACA pour 2012 est en baisse par rapport à celle de 2011: **78 000 €** au lieu de 87 000 en 2011 (pour mémoire : 130 000 € en 2010 et 2009). Cette aide « aux structures » est versée par le Ministère et nous craignons une réduction plus drastique encore. Il est d'ores et déjà évident qu'à l'avenir, il va falloir trouver « ailleurs » l'argent nécessaire au financement des actions. L'ailleurs a un nom : Fonds Eperon (Encouragement aux Projets Equestres Régionaux Ou Nationaux), ce fonds est alimenté par des contributions du secteur des courses et il a des exigences bien précises quant aux dossiers qui lui sont présentés. Les dossiers peuvent être montés par la salariée de l'ACA *avec l'assistance de techniciens*. Mais les sujets doivent venir du C.A de l'ACA.

➤ Affaire Sophie Claude

Le Tribunal des Prudhommes de Cannes a rendu son jugement le 17 septembre 2010. Madame Sophie Claude, qui demandait que la résiliation de son contrat de travail soit prononcée aux torts exclusifs de l'ACA et que lui soient versés 25 000 € de dommages et intérêts, a été déboutée. Toutefois, l'ACA a été condamnée à payer 21 308 € nets au titre des arriérés sur salaires, congés payés et indemnités de licenciement. Madame Sophie Claude a interjeté appel. Cet appel sera examiné le 28 juin 2012. Une somme de 25 000 € est provisionnée à cet effet. *Affaire à suivre*.

A.3 Dans la filière en France

➤ Au sein de l'Union des Races de Chevaux et Poneys de Sport

L'ACA est membre de l'Union des Races avec l'ANSF, l'ANAA et l'ANPFS. Elle y est représentée par Madame Just et moi-même comme Président de l'ACA. Cette structure se retrouve dans la Commission Elevage de la Société Mère. Donc, le fait de se connaître dans cette Union nous permet de travailler les problématiques de l'élevage en amont des réunions de la Société Mère.

➤ Au sein de la Société Mère du Cheval et du Poney de Sport.

Cette grande maison s'est mise au travail depuis un an. Sa composition est complexe : quatre collèges, avec 9 représentants par collège qui constituent un Conseil d'Administration de 36 personnes. Le CA a élu un Comité Exécutif de 12 membres et un Président, Marc Damians. Les 4 collèges sont : le Collège des socio-professionnels (naisseurs-propriétaires-cavaliers), le Collège des membres cooptés, le Collège des associations nationales de race et le Collège des associations régionales d'éleveurs et des marchands. L'élevage est surtout représenté dans les deux derniers collèges, le collège des associations régionales d'éleveurs et le collège des associations nationales de race (ANSF : 4 sièges, ACA : 2 sièges, ANAA : 1 siège, Poneys de Sport : 1 siège, autres races : 1 siège).

Les délégués pour l'ACA sont Nadia Lehembre, administrateur et moi-même comme Président de l'ACA.

Une réforme des statuts des ARE -associations régionales d'éleveurs- est en cours pour leur conférer une organisation homogène sur tout le territoire français. Cela préfigure la décentralisation de la SHF ou sa représentation en région. Il est question en effet que les ARE s'ouvrent aux groupes d'éleveurs constitués qui le souhaiteront, en respectant leur spécificité.

La SHF Société Mère est chargée de gérer les budgets alloués à la filière par le Ministère de l'Agriculture (2 023 000 €) et le Fonds Eperon (3 500 000 €) et de décider de leur répartition entre la Production (élevage), la Valorisation (circuits SHF) et la Commercialisation (mise en marché).

Je fais partie du CA, du COMEX et des commissions Elevage, Valorisation et Commercialisation. Pour 2011, cela représente 21 réunions donc 21 déplacements à Paris. On peut trouver une grosse lenteur dans le fonctionnement de cette machine qui a voulu intégrer tous les acteurs de la filière, qui gère les dotations du Ministère de l'Agriculture et l'argent « alloué » par le Fonds Eperon, qui gère donc les aides dites à la valorisation (ancienne SHF) et les concours d'élevage et leurs primes, ce qui était dévolu aux HN ou IFCE. Une mutation importante est en marche. Ce n'est pas étonnant que les réponses attendues par les GECE n'arrivent pas plus vite que l'an passé.

➤ Au sein du GIP France Haras mis en place en décembre 2010. C'est Nicolas Blot qui est le représentant de l'ACA dans cette affaire. On en parle plus loin.

➤ Avec l'IFCE et en particulier, SIRE

Dans les faits, nous continuons à travailler, dans une collaboration confiante et efficace, avec SIRE qui gère tous les documents administratifs concernant les chevaux (déclarations de saillies, de naissances, inscriptions aux S.B, édition des livrets et des certificats d'importation).

➤ La Commission du Stud-book

Cette commission s'est réunie le 26 Octobre à Paris pour traiter des affaires en cours et gérer les cas litigieux. Nous avons affiné notre position sur les clones et les DSA. La Commission du livre du 14 novembre a entériné nos décisions. Cette réunion a coûté 1500 € environ. Nous nous sommes positionnés très nettement sur l'impossibilité d'inscrire aux stud-books gérés par l'ACA les clones et issus de clones : «Aucun produit né d'une technique de reproduction par clonage ou ayant un de ses ascendants né d'une telle technique ne peut être inscrit au registre du pur sang arabe » «Aucun produit né d'une technique de reproduction par clonage ou ayant un de ses ascendants né d'une telle technique ne peut être inscrit au registre du demi-sang arabe ».

Nous avons aussi en suspens un cas d'étalon arabe de course étranger faisant la monte en France et dont la filiation était contestée. Les renseignements ont été demandés à la WAHO et à leur réception, une deuxième réunion a permis un vote qui lève les réserves sur cet étalon

A.4 A l'International

➤ L'ACA membre de l'ECAHO

Ce point concerne plus particulièrement les éleveurs de chevaux arabes. La déléguée de l'ACA à l'ECAHO (Europe) est Christianne Chazel. Elle est accompagnée de Xavier Guibert pour l'IFCE. L'Assemblée Générale vient de se tenir à Amman en Jordanie chez SAR Princesse Alia qui est la présidente de la commission show. Christianne Chazel est élue au sein de la commission show et du Comité Exécutif. Xavier Guibert travaille dans le groupe Stud-Book. Guy de Fontaines est, quant à lui, représentant de l'ACA à la Commission « Sport ».

➤ L'ACA membre de la WAHO

Xavier Guibert est aussi membre du comité exécutif de la WAHO (Monde) dans lequel sa compétence dans toutes les questions relatives aux stud-books est impressionnante. A noter : un gros travail qui vient d'aboutir et qui permet de mettre en connexion informatique plusieurs les stud-books de quelques pays membres. A la dernière conférence de la WAHO à Doha Qatar, parmi les questions évoquées qui feront l'objet de décisions à venir, on notera les maladies génétiquement transmissibles (SCID CA etc..) et leur prévention.

B) Actions de la Commission « Endurance »

La Commission Endurance est constituée des élus « endurance » du CA et des Présidents de GECE, elle a été réunie le 24 juin à Paris. En dehors des réunions plénières, les consultations ont lieu par mail. La Commission Endurance gère le Programme d'Eleveage Endurance. Dans ce PEE, on peut distinguer des mesures à portée « collective » et des mesures à portée « individuelle ».

BI. Mesures à portée « Collective »

I. Les Concours d'Eleveage Endurance : ils sont organisés par les GECE (ou un délégataire dans certaines régions). Ces concours sont primés. Depuis la mise en place de la Société Mère du Cheval de Sport, toutes les décisions concernant les encouragements à l'Eleveage, autrefois du ressort des «HN », lui ont été déléguées. C'est donc le CA de la Société Mère qui, sur proposition de sa Commission Eleveage où nous sommes –actuellement- représentés par Robert Luchez et Nadia Lehembre, et dans le cadre de l'enveloppe allouée à la « production », décide de la politique des encouragements et donc des concours d'élevage et de la prime PACE.

Pour 2011, alors que la Société Mère venait de se mettre en place et n'était pas en mesure de jouer son rôle de décisionnaire, nous avons reçu début mai une circulaire de l'IFCE proposant des modalités de répartition de l'enveloppe allouée par le Ministère de l'Agriculture et dont le montant était en baisse de 43% par rapport à 2010.

Des modifications importantes y étaient annoncées et notamment la suppression de toutes les classes de juments non-suitées en concours, la limitation à 50 % des participants des chevaux primés sur les concours locaux. En ce qui concernait la prime PACE, l'âge maxi des juments d'endurance primées passait de 22 à 18 ans et celle-ci était exclusivement réservée aux juments suitées ET resaiillies. Un peu plus tard, une « rallonge » a été accordée par le F.E. mais elle n'a pas permis un retour à la situation antérieure.

- Aide financière accordée par l'ACA à chaque région organisatrice : 1000 € par région soit 13 000 €
Le bilan des concours d'Eleveage est le suivant : 492 engagements ont été faits en 2011 pour 398 chevaux différents. C'est en Midi-Pyrénées que l'on compte le plus d'engagements : 102 engagements pour 71 en Languedoc-Roussillon et 58 en Nord-Picardie.
- Pour la gestion de ces concours, tant au niveau des engagements que du traitement des notes, de leur envoi pour enregistrement à l'IFCE afin de permettre la mise en paiement des primes, l'ACA a participé au financement du site « France Cheval de Sport ». Ce site est un outil très performant, dont la réalisation est à mettre à l'actif de l'Union des Races de Chevaux de Sport grâce à un cofinancement important obtenu du Fonds EPERON. La participation de l'ACA au coût de ce logiciel en 2011 est de 6 200 € (la part de l'ACA, de l'ANA et de l'ANSF est fonction du nombre de naissances par ANR). Il y aura un 3^{ème} versement en 2012. Par la suite, le site sera financé par une participation prélevée sur chaque engagement.
- Pour le jugement des concours : Une session de formation continue de juges endurance « référents » et juges « B » a eu lieu à Luriecq en avril 2011 pour un coût de 4 500 € environ. Elle a concerné 11 juges encadrés par un staff de 5 personnes dont 3 formateurs. Une formation équivalente pour la partie « nord » de l'hexagone a dû être reportée 2 fois. Elle devait avoir lieu le 3 mars dernier à Bezinghem (62). Finalement, elle a dû être reportée encore.
Le travail de fond entamé avec l'ANSF n'a pas pu aboutir sur des réalisations concrètes en 2011. Les projets de formation « initiale » sont reportés sur 2012.
- La 1^{ère} Finale Nationale d'Eleveage Endurance : a été organisée cette année en collaboration avec l'Association Lozère Endurance Equestre lors du Championnat d'Europe d'Endurance. 59 chevaux sélectionnés par les GECE y ont été présentés à un jury composé de 2 juges étrangers et d'un juge référent ACA. Plaques et flots ont été remis aux participants. Le déplacement de chaque cheval a été aidé à hauteur de 250 € pour un montant total de 14 750 €

2. La Sélection et la Promotion des Etalons

➤ Sélection

Suite à la restructuration des Haras Nationaux et à la création du GIP « France Haras », le fonctionnement de l'étalonnage national a été complètement modifié et les achats d'étalons d'endurance abandonnés au profit de contrats en recettes partagées avec les propriétaires. Nicolas Blot représente les intérêts de l'ACA au CA de France-Haras.

L'ACA procède donc à la « recommandation » d'étalons d'endurance dont elle fait ensuite la promotion grâce à son catalogue. Les étalons d'âge sont examinés en fonction de leurs performances ou de celles de leur production.

Afin d'accélérer le progrès génétique en réduisant l'intervalle d'âge entre les générations, le choix a été fait de recommander de jeunes étalons à haut potentiel génétique non sortis en compétition. Des critères génétiques très stricts, affinés annuellement déterminent donc le passage de ces jeunes étalons devant une commission d'experts qui les examine au modèle et aux allures et décide de les recommander ou non. Certains des jeunes étalons recommandés en 2011 ont obtenu un contrat en recettes partagées, leur permettant ainsi de bénéficier ainsi du réseau de distribution du GIP.

La commission d'experts s'est réunie à deux reprises en 2011 : Monpazier et Uzès

➤ Promotion

Le catalogue Etalons

L'édition 2012 vient de sortir. Il s'agit d'une prestation entièrement gratuite offerte par l'ACA aux éleveurs et aux étalonniers (la seule condition étant l'inscription de l'étalon au PEE). L'objectif de ce catalogue est de mettre en avant les étalons recommandés.

Ce catalogue a fait l'objet d'un mailing et est envoyé à tous les naisseurs d'au moins 1 cheval arabe ou DSA en 2011. Il sera également diffusé sur les concours d'élevage. Il s'agit d'un énorme travail réalisé par un groupe sous l'impulsion de Nicolas Blot. Le coût de ce catalogue pour 2012 est estimé à 10 000 € (impression-diffusion-frais du groupe de travail). Il reprend également les étalons arabes « hors endurance » de France Haras qui paie la prestation.

La présentation d'Uzès

En 2011, l'ACA a pris en charge une très belle présentation d'étalons « recommandés endurance » le samedi des Finales Nationales d'Uzès pour un montant de 3 200 €

3. Les Indices Endurance

➤ Ils sont le fruit d'une collaboration étroite entre l'IFCE et l'ACA.

➤ Le financement du travail « mathématique » nécessaire à l'élaboration de ces indices est entièrement pris en charge par l'IFCE tandis que le groupe de travail de l'ACA s'emploie à travailler sur le « contenu » c'est-à-dire les critères pris en compte pour le calcul de l'indice. Un bénévole, Christian Depuille a collecté les performances des chevaux français sous selle étrangère en France et les performances à l'étranger. Seules les performances faites en France par un cheval français sous selle étrangère ont pu être intégrées dans les indices 2010 (publiés en octobre 2011).

➤ L'objectif principal de ce travail est de disposer d'un outil qui reflète le plus complètement possible, la valeur d'un cheval donné, perçue par les professionnels de la discipline. Il s'agit d'un calcul extrêmement complexe et il est illusoire d'imaginer que chacun puisse calculer lui-même l'indice de son propre cheval.

➤ Coller le plus possible à la réalité demande des ajustements successifs et c'est pourquoi le groupe s'emploie à affiner les critères pris en compte. L'objectif d'obtenir pour chaque cheval un indice génétique semble réaliste pour 2012.

➤ Le coût du fonctionnement de ce groupe en 2011 est de 3450 €

4. La Génomique

➤ Le projet GenEndurance a pour objectif d'aider à améliorer la compétitivité de la filière française, en lui fournissant des connaissances nouvelles sur l'impact des caractéristiques phénotypiques (morphologie, allures, biochimie sanguine, comportement) et génétiques sur les aptitudes et les performances des chevaux en course d'endurance.

➤ Ce projet, soutenu par l'ACA pour 3 ans à hauteur de 2392 €/an, a reçu le soutien financier du Conseil Scientifique de l'IFCE et du Fonds Eperon pour les années 2011 (266 595 €) et 2012.

➤ En 2011, l'équipe du projet a mesuré les phénotypes et prélevé du sang sur 420 chevaux adultes ayant couru en France sur des épreuves d'au moins 90 km.

➤ Un accord de consortium va être signé entre l'INRA et l'ACA précisant les droits et devoirs de l'ensemble des partenaires et aucune valorisation commerciale éventuelle ne pourra être menée sans l'accord de l'ACA.

B.2 Mesures à portée « individuelle »

Elles sont, sans doute, les plus visibles et les mieux perçues par les éleveurs. Il s'agit de primes versées par l'ACA à ses membres lors de certaines étapes de la mise en valeur de leurs chevaux inscrits au PEE sur le circuit de valorisation (SHF et Mondial des Jeunes Chevaux)

1. Les primes à la « qualité » ou à la « performance »

- Au naisseur encore propriétaire d'un cheval de 4 ans, qualifié sur un CIR SHF: 100 €/cheval pour un montant total de 3 800€.
- Au naisseur de tout cheval de 5 ans classé « excellent » et tout cheval de 6 ans classé « excellent » ou « élite » à la Finale SHF d'Uzès : une enveloppe globale de 24 890 € en 2011
- Au naisseur encore propriétaire ou au propriétaire non naisseur de tout cheval de 7 ou 8 ans classé sur le championnat du Monde à Compiègne : enveloppe de 6 000 €

2. Les aides au transport

- Leur objectif est de permettre aux éleveurs de tout point de l'hexagone de participer à la Finale d'Uzès sans être trop pénalisés par les frais de transport. Elles sont accordées, suivant un barème lié à la distance, *au propriétaire* de tout cheval prenant le départ à la finale des 5 et 6 ans : montant total : 29638 €

C) Actions de valorisation du cheval arabe

L'ACA poursuit ses actions de valorisation du cheval arabe

- Par la mise en place du PEA qui prévoit :
 - Une aide financière aux organisateurs des concours régionaux,
 - Une aide financière pour les éleveurs qui amènent sur les concours des chevaux inscrits au PEA
 - Une aide au transport pour les juments suitées qui participent au Championnat de France
 - Des primes à la qualité pour les juments et foals champions de France de show et les Champions dans toutes les disciplines sportives CPCAS
- Grâce au circuit CPCAS : 5 concours inter-régionaux pour les chevaux arabes de sport + championnat de France
- Par la Coupe de France qui encourage la participation aux concours ECAHO

C.1 Les réunions des Présidents des ACA régionales.

Ces présidents et présidentes ont été réunis deux fois en 2011, le 8 juillet et le 16 septembre.

Les sujets abordés ont été la mise en oeuvre du programme d'élevage du cheval arabe, les concours d'élevage, les épreuves de sport et ridden-classes, les aides au fonctionnement, le calendrier 2012.

Il y a encore du travail à faire dans la communication interne et la collaboration des ACA régionales pour monter les projets et concrétiser les actions en région auprès des éleveurs, est tout à fait capitale!!!

Réunir une quinzaine de personnes deux fois par an, cela a un coût, (environ 4000 €) mais nous avons estimé que c'était encore nécessaire et même indispensable. En 2012, la visio-conférence sera privilégiée.

C.2 Les formations.

Nous avons mis de l'ordre dans la liste nationale des juges de show. La formation de juges nationaux commencée à Graulhet, les 27 et 28 février 2010 a été suivie d'une deuxième session à Vernou en Sologne avec 7 candidats (3 étaient absents pour cause de maladie et 3 autres ont abandonné la formation). Trois élèves ont été reçus à l'issue de ces 2 modules. Ils seront stagiaires pendant 2 ans avant d'être admis sur la liste des juges français. Cette session 2011 a coûté 5 200 €.

C.3. Le PEA, Programme d'élevage du cheval arabe,

Le PEA a été mis en place en 2010. Nous avons compté 124 adhésions en 2010.

Il a été ouvert aux chevaux arabes de sport en 2011 et nous avons compté **55** adhésions.

Les aides individuelles ne sont versées qu'aux adhérents de l'ACA pour des chevaux inscrits au PEA.

Nous avons versé un total de 26 660 € dans le cadre de ce PEA :

- Aide au déplacement sur les concours régionaux : 1 910 €
- Aide aux organisateurs de concours qui organisaient une épreuve montée en plus du show : 10 400 €
- Aide au déplacement des juments suitées pour Vichy : 3 300 €
- Dotation aux champions (juments et foals) à Vichy : 2 950 €
- Dotation aux champions des épreuves de sport à Vichy : 8 100 €
- Aide au déplacement chevaux de sport pour Aachen : 300 €

C.4 Les concours régionaux.

Nous avons voulu relancer la participation des chevaux arabes dans les concours de niveau D ou « concours régionaux ». Une convention entre l'ACA et les organisateurs a été rédigée et signée par tous. 8 concours régionaux ont eu lieu en 2011, représentant 161 engagements. Beaucoup d'entre eux étaient d'un bon niveau et bien organisés. Ces concours ont, tout à fait, une vocation de concours d'élevage. Tous les éleveurs peuvent venir y montrer leur production et s'essayer à la discipline du show. Toute la Commission cheval arabe et moi-même remercions les organisateurs qui font une œuvre remarquable pour mettre en place leur concours et créer les moyens de rencontre entre les éleveurs et le public d'amateurs. Pour répondre à notre demande de valoriser le cheval arabe de sport, chaque organisateur a aussi mis en place une épreuve montée.

C.5 La Coupe de France.

La Coupe de France a été mise en place en 2010 afin d'encourager la participation des éleveurs et propriétaires aux concours internationaux se déroulant en France. En participant aux concours associés à la Coupe de France (Albi, St Lô, Bordeaux, Ittenwiller, Lamballe, Menton et Vichy), les chevaux capitalisaient des points selon un barème établi par la Commission Show. Les organisateurs des concours associés et un mécène (Emirates Arabian Horse Society) ont participé financièrement à l'opération. Des tarifs préférentiels aux chevaux concourant pour la Coupe de France ont été accordés par l'organisateur du concours de Menton. Nous remercions EAHS et les organisateurs des concours cités d'avoir participé à cette opération.

Kinshasa JA, Mirwanah Kalliste, Ainhua le Basque et Kilimage, lauréats de cette seconde Coupe de France, ont été récompensés au cours d'une très belle cérémonie devant le public du championnat du Monde à Paris-Villepinte. Leurs propriétaires ont reçu les honneurs de la presse ainsi qu'un chèque de 3000 euros. Coût pour l'ACA : 3800 €.

Belle opération de promotion !!!! Les élus concernés et moi-même remercions Régis Huet pour tout le travail de suivi de cette opération.

C.6 Le Championnat de France à Vichy.

Le championnat de France du cheval arabe à Vichy a connu un beau succès en 2011 avec deux espaces disponibles dans le merveilleux stade du Sichon, la pelouse pour le show et une carrière pour le sport. Nous avons compté 99 chevaux inscrits sur le Show et 50 engagements dans les différentes disciplines sportives. Les championnats se sont déroulés dans un rythme très satisfaisant avec une organisation d'équipe efficace et compétente. Avec un budget de 30 000€ et grâce à de généreux mécènes, nous avons réussi à organiser, en un seul lieu et sur un week-end, le championnat du cheval arabe de show et le championnat de cheval arabe de sport. Les élus concernés et moi-même remercions Eric Gear et son équipe pour tout le travail d'organisation et de suivi de ce championnat.

C.7 Le cheval arabe de sport.

C'est une action mise en place en 2010 qui met en lumière un autre talent du cheval arabe, sa qualité sous la selle et la connivence avec son cavalier. Personnellement, je soutiens cette action car elle concerne de nombreux cavaliers et de nombreux chevaux dont l'ACA ne faisait pas suffisamment la promotion. C'est le domaine du CPCAS (Comité de Pilotage du Cheval Arabe de Sport), comité animé par Eric Gear. La base du travail a consisté à construire un circuit « complémentaire » aux circuits officiels SHF et FFE dédié au pur-sang arabe, autour de plusieurs disciplines (CSO, Ridden Classes, Equitation Western et Dressage), à organiser en région des épreuves montées pendant les concours de show, à encourager les Pur Sang Arabe à sortir sur des concours FFE et à créer des concours spécifiques au Cheval Arabe dans les quatre grandes régions de France. (à Barbaste, Rosières aux Salines, St Peray et le Pin). Résultat : un bel engouement de tous pour les épreuves montées et une belle couverture médiatique.

Chacun des organisateurs, ainsi que celui du concours ECAHO C de Deauville, ont été aidés à hauteur de 3000 € soit 15 000 € pour 2011

Les chevaux qualifiés sur ces différents concours se sont ensuite affrontés à Vichy pour les titres de champion dans chaque discipline et ont été récompensés dans le cadre du PEA

Les disciplines fédérales ont été jugées par des officiels FFE. Pour les ridden classes qui n'ont pas d'existence fédérale, une session de formation de juges a eu lieu à St Peray les 22 et 23 avril, 5 juges ont été formés.

Le montant des dépenses comprenant le fonctionnement du groupe et la formation des juges est de 10 000 €

C.8 Catégorisation des étalons.

Sensible au fait que tous les entiers peuvent saillir, sensible au fait qu'il y a surproduction, sensible au fait que des pays voisins font autrement, sensible au fait que c'est une de nos missions que d'opérer la sélection des reproducteurs, l'ACA a lancé une réflexion sur ce sujet. C'est Régis Huet qui a animé un groupe de travail sur la catégorisation des étalons. Le groupe a remis au CA un dossier très complet. Ce dossier va être retravaillé notamment pour tenir compte de contingences réglementaires, (la sélection ne peut s'opérer que par recommandation et promotion). Il faut donc continuer pour compléter ce dossier et lui trouver un budget et un cadre juridique convenables. Les étalons de sport sont valorisés par leurs performances ou de celles de leurs produits ou apparentés. Ceci pose la question de la création d'une base de données enregistrant les performances en show à l'instar des bases FFECOMPET et FEI qui existent pour les performances sportives

Tout ce que je viens d'évoquer correspond à un nombre important de journées de travail pour les élus bénévoles et donc des déplacements et donc, des frais. On peut compter cela en euros dépensés mais on peut aussi compter cela en jours de travail au service de l'ACA.

Je remercie tous les administrateurs qui s'engagent dans des actions ou des dossiers et qui les font aboutir.

Voilà le rapport établi pour résumer nos actions 2011 et que nous soumettons à votre vote.